

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Formation pratique 2 En emploi 2024-2025

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.FP2EE.F.24</p> <p><b>Niveau</b></p> <p><input type="checkbox"/> module de base</p> <p><input type="checkbox"/> module d'approfondissement</p> <p><input type="checkbox"/> module avancé</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> module principal</p> <p><input type="checkbox"/> module lié au module principal</p> <p><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b></p> <p><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre</p> <p><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres</p> <p><input type="checkbox"/> semestre de printemps</p> <p><input type="checkbox"/> semestre d'automne</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**

27 crédits ECTS  
- La partie formation  
**"terrain" équivaut à 24 ECTS**  
- La partie **"intégration"** liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 crédits ECTS**

français

Volée EE 2022

Semestres 5 à 8  
**Sem. 5** : Automne 2024  
**Sem. 6** : Printemps 2025  
**Sem. 7** : Automne 2025  
**Sem. 8** : Printemps 2026

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

#### Autres prérequis

- Participer à la séance d'introduction à la formation pratique au mois de janvier 2025.

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Les huit compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2, voir ci-dessous)

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

**Niveau de compétence visé pour la partie "terrain"**

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres.
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel-le-s du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés au sein et à l'extérieur de l'institution ou service.
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

### Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" du module de la formation pratique

- Présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle ainsi que le contexte structurel dans lequel elle se situe. Saisir les dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnelle.
- Evaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et développer une posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.
- Développer la capacité d'analyse et d'élaboration en collectif par analogie à une équipe professionnelle.

### Contenu pour la partie "terrain"

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction, discussion et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2).
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF).
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, responsable de suivi de formation (RFP)).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

### Formes d'enseignement pour la partie "terrain"

Suivi par un-e PF et par un-e RFP. Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

### Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

### Forme d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

- Analyse de la pratique. Travail en atelier à partir de situations extraites de la pratique professionnelle et selon la méthode largement inspirée du Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives (G.E.A.S.E)
- Supervision

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 11 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social) et que l'étudiant-e ait accompli le processus de 10 heures de supervision pédagogique puis qu'il-elle ait remis l'attestation qui le certifie.

### Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social")

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
3. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2025).
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite (y compris bilan oral du ou de la RFP), évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP).
7. Attestation de 10 heures de supervision.

### Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Présence active et obligatoire.
3. En cas de travail complémentaire dû à une absence, restitution du complément dans les délais impartis.
4. Avoir réalisé et remis l'attestation du processus de supervision d'une durée de 10 heures.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

### Modalités de répétition :

#### Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date communiquée ultérieurement, selon les consignes données par l'enseignant-e du groupe auquel l'étudiant-e est affilié-e et en accord avec le-la responsable du module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 8ème semestre (12 septembre 2026).

#### Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

La répétition du module FP2 se fera dans une temporalité définie avec le vice-décanat cursus, et le-la responsable de module.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Pour que la FP2 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision effectuées.

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). Toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

## 9 Bibliographie

## 10 Enseignant-e-s

Berger Jean-Claude  
Bertocchi Silvie  
Brossy Joëlle  
Russi Umberto

### Responsable de module \*

BERTOCCHI Silvie

### Descriptif validé le \*

20 juin 2024

### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Crédits libres	2022-2023
	<b>Code</b> T.TS.SO359.CL.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS *</b>  <b>3 ECTS</b>  PT 2022, EE 2022 et TP 2022	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b>		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétences</b>  <b>Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.</b>		
	<b>Objectifs :</b> - Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation. - Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant. - Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e-s professionnel-le-s du travail social. - Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPacelibre, REESPIre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire.</li> <li>- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.</li> <li>- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.</li> <li>- Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).</li> </ul>		
	Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.		

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, **soit le 3 décembre 2024**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 1er décembre 2026**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit réaliser le module Crédits libres selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard 3 semaines avant la fin du semestre suivant.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignant-e-s

**Responsable de module \***  
Berger Jean-Claude

#### Descriptif validé le \*

16 juin 2022  
modifié le 17 décembre 2024

#### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Comprendre l'enfant dans son  
environnement social** **2024-2025**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP751.F.24

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**12 ECTS**

Volées :  
PT2022, EE2022, TP2020

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langue(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences**

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

**Objectifs**

Au terme du module les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Analyser une situation en mobilisant les connaissances acquises sur le développement de l'enfant et sur la compréhension que les enfants ont du monde qui les entoure.
- Rendre compte de leurs observations et de les analyser.
- Mener des entretiens avec les enfants et de les analyser.
- Tenir compte du point de vue de l'enfant dans les actions ou projets d'intervention qu'elles ou ils seront amenés à développer.
- Analyser leur posture professionnelle dans leurs relations aux enfants.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le module est centré sur le point de vue des enfants tout en considérant ses différentes sphères de socialisation (l'école, les centres de vie infantine, les accueils en milieu scolaire, la famille, entre autres). Pour accéder au point de vue des enfants, à leurs pratiques et à leurs compétences, les étudiant-es s'exerceront à deux méthodologies : l'observation de jeunes enfants dans des institutions de la petite enfance et l'entretien clinique critique avec des enfants d'âge scolaire. Elles et ils auront l'occasion d'élaborer un projet de documentation qui sera présenté lors du colloque international qui aura lieu le mardi 12 novembre 2024.

Les contenus seront abordés selon 3 thématiques principales :

- Les relations sociales entre pairs dans une collectivité d'enfants;
- La compréhension du monde social par l'enfant;
- Les sphères de socialisation de l'enfant.

Les modalités pédagogiques alternent des cours magistraux, un soutien méthodologique et des exercices sur le terrain. Si l'utilisation de l'IA ne sera généralement pas utilisée dans la conception des cours magistraux et le suivi méthodologique, elle ne sera pas interdite. Dans tous les cas, la mobilisation des outils proposés par l'IA sera dûment mentionnée selon les règles en vigueur à la HES-SO. Elle fera l'objet d'un contrat entre la responsable du module et les étudiant-es en début de module.

Une participation active à tous les cours est exigée. La présence, dans le cadre des exercices sur le terrain et des séminaires, est obligatoire.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Sur la base d'un travail d'enquête de terrain en petits groupes, l'évaluation se subdivise en deux parties :

- Un document écrit en petits groupes basé sur le premier terrain (observations ou entretiens) à restituer au plus tard le **lundi 6 janvier 2025 (semaine 2)** ;
- Une présentation orale en petits groupes portant sur le second terrain (observations ou entretiens) qui aura lieu le **lundi 13 janvier 2025 (semaine 3)**

### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit la remise d'un travail de validation écrit à remettre au plus tard le **lundi 24 mars 2025 (semaine 13)**.
- Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

Cartron, A. & Winnykamen, F. (2004). *Les relations sociales chez l'enfant : Genèse, développement, fonctions*. Armand Colin.  
Danic, I., David, O. & Depeau, S. (Dir.). (2010). *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*. Presses universitaires de Rennes.  
Dortier, J.-F. (2005). Quand l'enfant acquiert « la théorie de l'esprit ». *Sciences Humaines*, 164, 49-51.  
Galardinini, A. L., Giovannini, D., Iozzelli, S., Mastio, A., Contini, M. L. & Rayna, S. (2020). *Pistoia : une culture de la petite enfance*. Erès.  
Lignier, W. & Pagis, J. (2017). *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*. Seuil.

Titre des recherches :

Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)

## 10 Enseignant-e-s

Bertho Béatrice  
De Oliveira Bettencourt Sophie  
Dimitrova Nevena  
Fracheboud Michelle  
Golay Dominique  
Jalil Laure  
Kana Christelle  
Sans enseignant  
Spack Annelise  
Udressy Olivier



*Domaine HES-SO Travail social*  
*Filière Travail social*

**Responsable de module \***

GOLAY Dominique

**Descriptif validé le \***

5 juillet 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Etudes genre et travail social** **2024-2025**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP752.F.24

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS \*****12 ECTS**

Volées :  
PT2022, EE2022 et TP2020

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langue(s)**

- français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les en-jeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capable de/d' :

- Acquérir des connaissances en études genre dans différentes thématiques intéressant le travail social
- Se familiariser avec des problématiques sociales relatives aux questions de genre telles qu'elles sont actuellement repérées, envisagées et travaillées par des associations et institutions du travail social
- Mener une enquête par entretiens auprès de personnes impliquées dans des associations ou institutions engagées dans des pratiques innovantes sur le plan du genre afin de comprendre et d'analyser leurs motivations et leurs outils de travail
- Développer des compétences réflexives et analytiques susceptibles, sur la base d'une observation fine des terrains de l'action sociale, de transformer les pratiques professionnelles dans le sens d'une réduction des discriminations de genre.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Dès sa constitution en tant que corps de savoirs et de pratiques au début du 20<sup>e</sup> siècle en Europe, le travail social a œuvré pour davantage de justice sociale en termes de genre. Il se montre à la fois critique et objet de critiques, étant bien entendu marqué par les contraintes idéologiques et matérielles, ainsi que par les impensés de chaque époque. Le travail social se transforme donc en fonction des différents questionnements qui circulent dans un contexte social et historique donné. Ce sont à ces transformations, et plus spécifiquement aux motivations et aux modalités d'engagement liées aux questions féministes/de genre dans des formes renouvelées du travail social que ce module s'intéresse

Ce module propose d'explorer et de réfléchir à différentes connaissances en études genre qui orientent le travail social contemporain. Pour ce faire, il propose quatre modalités pédagogiques :

1. Des cours sont donnés par des spécialistes en études genre portant sur des thématiques spécifiques telles que la sexualité, le droit, le travail, etc. Un cours sur l'histoire du féminisme en Suisse permettra également de contextualiser les problématiques de genre telles qu'elles sont apparues dans le débat public et politique depuis plus d'un siècle.
2. Deux cours-ateliers destinés à interroger les relations de pouvoir : « Pouvoirs et féminisme » et « Pouvoirs et privilèges ».
3. Des institutions et associations engagées dans des pratiques innovantes motivées par des problématiques de genre viendront se présenter.
4. Les étudiant-es se saisiront d'une problématique contemporaine en études genre pour conduire une enquête de terrain auprès de personnes travaillant dans une association/institution du TS proposant des pratiques féministes innovantes ; via des entretiens, il s'agira de comprendre, de décrire et d'analyser leurs motivations et leurs actions ; les résultats de ces enquêtes seront présentées dans le cadre d'un colloque public en fin de module.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation comprend :

- Une présentation en groupe de l'enquête lors du colloque de fin de module soit le **lundi 2 et mardi 3 décembre 2024 (semaine 49)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un dossier écrit individuel présentant l'enquête de terrain et si nécessaire compléter cette dernière pour le **lundi 24 mars 2025 (semaine 13)**.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

**9 Bibliographie**

Les références bibliographiques sont présentées par chaque enseignant-e dans le cadre d'un dossier qui sera mis sur moodle avant le début des cours.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignant-e-s**

Bachmann Laurence  
Bertho Béatrice  
Henchoz Caroline  
Jouinot Florent  
Kapferer Nils  
Kokollari Mimoza  
Martin Hélène  
Oriti Angela  
Perriard Anne  
Restrepo Rocio  
Togni Carola  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5

**Responsable de module \***

MARTIN Hélène

**Descriptif validé le \***

5 juillet 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement - Le développement de l'innovation en travail social** **2024-2025**

**Code**

T.TS.SO359.MAP753.F.24

**Type de formation \*** Bachelor  DAS  CAS**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS \*****12 ECTS**

Volées :

PT 2022, EE 2022 et TP 2020

Semaines 39 à 49

Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/ :

- Gérer des projets.
- Travailler en équipe en situation complexe.
- Aider à développer l'agilité institutionnelle.
- Développer de la créativité en situation institutionnelle.
- Mettre en œuvre une méthode de travail participative visant l'agilité et la créativité en situation institutionnelle.
- Autonomie et capacité décisionnelle.
- Soutenir les dynamiques de co-construction dans un collectif d'acteurs et actrices diverses.

**5 Contenu et formes d'enseignement \*****Contenus**

Comment et pourquoi soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social ? Dans quelle méthodologie s'inscrit cette dynamique de développement qui bouleverse la professionnalité du travail social, qui s'est historiquement construite sur l'affirmation d'une expertise de prise en charge ? Comment favoriser la participation des personnes bénéficiaires qui est le moteur de l'innovation en travail social ? Comment accompagner des milieux institutionnels qui souhaitent s'ouvrir à ces approches touchant à la répartition institutionnelle des pouvoirs ?

Ces questions sont primordiales pour que le travail social puisse être au 21<sup>ème</sup> siècle le moteur « du changement et du développement social, de la cohésion sociale, du pouvoir d'agir et de la libération des personnes » (Définition internationale du travail social, approuvée par l'assemblée générale de l'Association internationale des écoles de travail social adopté le 10 juillet 2014 à Melbourne).

Ce module d'approfondissement propose une pédagogie qui s'inscrit pleinement dans ces finalités, car, comment serait-il possible de former au développement de l'innovation en travail en social sans appliquer ces dynamiques comme moteurs de l'apprentissage ? Pour ce faire, un partenariat a été créé entre une institution du travail social et un Pôle de développement interne à la HETSL. Les étudiant-e-s seront placé-e-s en situation professionnalisante au sein de différents services du CSP Vaud, qui offre ainsi un terrain d'expérimentation réelle. Au sein de l'école, le Pôle de développement «Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique», participera à l'accompagnement des étudiant-e-s conjointement avec les professionnel-le-s du CSP. Ce partenariat fonde une démarche de co-construction pour offrir aux étudiant-e-s un cadre expert, sécurisé et hybride, afin de les accompagner dans des expérimentations en situation réelle, à la fois sur le «terrain» et à «l'école».

L'innovation en travail social est avant tout le résultat d'une méthode au sens large, et ce sont les étudiant-e-s qui seront les mieux placé-e-s pour formaliser et expliciter les processus vécus, et les partager en classe. Pour réaliser cette formalisation, chaque groupe de projet sera accompagné afin de lui permettre de transmettre les savoirs acquis via l'expérimentation. Ce module d'approfondissement mettra donc en œuvre une forme de pédagogie inversée :

- L'expérimentation en situation est première et précède la théorie.
- Le « terrain » et « l'école » s'allient pour accompagner les expérimentations des étudiant-e-s et leur permettre de les formaliser, de les transformer en savoirs.
- Les étudiant-e-s formalisent et transmettent leurs apprentissages entre pair-e-s.

Finalement, ce module d'approfondissement inaugure une forme de *living lab* ou « laboratoire vivant », qui repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils, etc. » (Livre blanc des Living Labs, 2014). Cette approche peut être considérée comme un dispositif hybride de recherche-action-formation.

**Modalités pédagogiques**

Des « cellules d'immersion » accompagneront les étudiant-e-s réuni-e-s en groupes chargés d'aider le CSP à avancer sur la question de la participation. Cette approche relève de l'approche ethnologique qui prévoit l'accès au terrain plutôt qu'à un thème prédéfini. Du côté du CSP, les cellules d'immersion seront composées, au choix, de professionnel-le-s, de professionnel-le-s/bénéficiaires ou encore seulement de bénéficiaires.

Les cellules d'immersion présenteront le type d'accompagnement qu'elles proposent au début du MAP, pour que les étudiant-e-s s'inscrivent dans les groupes, par rapport aux enjeux présentés et à leurs centres d'intérêt.

C'est dans le cadre de l'expérimentation de terrain que les étudiant-e-s se mobiliseront pour formaliser leurs apprentissages et transmettre à l'école leur savoir acquis sur le terrain, pour collectivement se former. Cette formalisation sera elle aussi accompagnée par le Pôle de développement de la HETSL.

Cette alternance entre expérimentation de terrain et formalisation à l'école forme le cœur de la pédagogie mise en œuvre au service du processus de l'innovation sociale.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Présentation orale de groupe, suivie d'un rapport écrit de groupe qui tient compte des remarques de l'oral. Les présentations orales peuvent donner lieu à l'organisation éventuelle d'une journée de restitution ouverte (CSP, canton, etc.), portée institutionnellement par le CSP Vaud et la HETSL.

- La présentation orale de groupe se déroulera le **lundi 13 janvier 2025 (semaine 03)**
- Le travail écrit de groupe est à remettre au plus tard le **lundi 03 février 2025 (semaine 06)**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit la restitution d'un travail écrit individuel pour le **lundi 24 mars 2025 (semaine 13)**.
- Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

### 8 **Remarques**

La présence est obligatoire lors de toutes les séquences du module :

- Cours ;
- Immersion de terrain ;
- Ateliers de suivi de projet.

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

### 9 **Bibliographie**

La bibliographie sera distribuée en début de module.

### 10 **Enseignant-e-s**

Erard Céline  
Frund Robert  
Leuba Marie  
Rullac Stéphane  
Sans enseignant

#### **Responsable de module \***

RULLAC Stéphane

#### **Descriptif validé le \***

5 juillet 2024

#### **Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Politiques sociales : normes,  
acteurs, enjeux** **2024-2025**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP754.F.24

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

12 ECTS

Volées :  
PT2022, EE2022, TP2020

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langue(s)**

- français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Le module vise un approfondissement des connaissances des différents dispositifs de politiques sociales (chômage, politique familiale, invalidité, retraite, aide sociale, etc.), permettant tout à la fois la compréhension des problématiques sociales vécues par les publics et la connaissance approfondie de plusieurs champs d'intervention professionnels.

Par ailleurs, il offre l'opportunité de mener une mini-enquête (entretiens, récolte de documents, de statistiques, de données médiatiques, etc.) pour rendre compte des points de vue des personnes concernées par les politiques sociales, visant par-là l'acquisition d'outils méthodologiques utiles sur le terrain pour comprendre et appréhender les différents positionnements.

Enfin, il apportera aux étudiant-es une maîtrise des enjeux quant à certains débats politiques actuels et une capacité à se positionner vis-à-vis d'une réforme par exemple et de ses effets sur la pratique professionnelle.

Le module poursuit au moins trois objectifs généraux :

- Comprendre et confronter les points de vue des différents acteurs ou actrices des politiques sociales ;
- Identifier et analyser les normes sociales qui président à la construction des politiques sociales et à leurs transformations ;
- Appréhender les enjeux de société, actuels et futurs, et les débats politiques auxquels ils donnent lieu pour se positionner en tant que professionnel-les.



Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les politiques sociales façonnent, tout autant qu'elles sont façonnées par, des normes sociales. Dans ce module, nous allons explorer ces normes et les modèles de société qui fondent différents dispositifs, de leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Le contenu du module s'articulera autour de trois axes qui permettent le développement d'un regard critique essentiel à la pratique professionnelle :

- les normes qui traversent les politiques sociales (travail, emploi, modèles familiaux, santé et capacités, âge, citoyenneté, etc.) ;
- les acteurs et actrices qui pensent, conçoivent, appliquent et transforment les politiques sociales et leurs dispositifs (politiques, professionnel·les, publics, etc.) ;
- les enjeux pour ces personnes et institutions inscrites dans des tensions, débats, controverses,

Dans ce module, les étudiant·es seront amené·es à étudier de manière approfondie un cas particulier – en choisissant un dispositif de politique sociale, des normes présentées en cours et deux acteurs et actrices du terrain concernées (parmi les différents types proposés) – pour en analyser les enjeux et tensions, la confrontation des points de vue permettant également de mieux se positionner en tant que professionnel·les.

Les enseignements de ce module combineront des cours théoriques, thématiques et méthodologiques, ainsi que du suivi pour les travaux de groupes et du travail de terrain encadré. Des interventions externes d'acteurs et actrices du terrain sont également prévues. Les acteurs et actrices concernées occuperont une place centrale dans le module. Usagères et usagers, responsables de projet, directions d'institution, intervenantes sociales et intervenants sociaux, bénévoles, partis politiques, administrations publiques, associations, etc. ; les étudiant·es auront l'occasion d'aller à la rencontre de ces individus ou institutions, en fonction de leurs propres intérêts et des sujets qu'elles et ils auront choisi d'investiguer. Tout au long du module, des moments de rencontre seront organisés selon différentes modalités : tables rondes, interventions dans des cours, ou encore entretiens dans le cadre des travaux de groupe.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Le module sera évalué sur la base d'un travail effectué en groupe (2-3 personnes) visant à mobiliser l'ensemble des éléments du module autour d'une étude de cas approfondie. Ce travail se déclinera en deux étapes obligatoires :

- Une présentation orale (évaluation formative) le **mardi 26 novembre 2024** (semaine 48) ;
- Un travail écrit (évaluation sommative) à rendre pour le **mardi 17 décembre 2024** (semaine 51).

Dans les travaux écrits, les étudiant·es doivent mentionner l'utilisation des outils d'IA. Celle-ci est autorisée pour les activités de types :

- Corrections (orthographiques ou autre)
- Reformulations (syntaxe, etc.)

Il n'est en revanche pas autorisé de reprendre des citations générées par un outil d'IA sous la forme d'un copier-coller. De plus, les étudiant·es sont tenu·es de créditer chaque outil utilisé en note de bas de page.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit la restitution d'un travail écrit individuel pour le **lundi 3 mars 2025** (semaine 10).
- Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

## 9 Bibliographie

**Bibliographie :**

Une bibliographie sera mise à disposition des étudiant·es tout au long du module et les lectures de base seront travaillées en cours.

**Titre des recherches :**

Plusieurs recherches menées par l'équipe enseignante seront présentées et mobilisées tout au long du module.

## 10 Enseignant·e·s

**Responsable de module \***

MEIGNIEZ Maëlle

*Domaine HES-SO Travail social*  
*Filière Travail social*

**Descriptif validé le \***

5 juillet 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement -  
Protection de l'enfance et soutien  
aux familles** **2024-2025**

**Code**  
T.TS.SO359.MAP756.F.24

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

12 ECTS

Volées :  
PT2022, EE2022, TP2020

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langues(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
4. **Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Mobiliser les cadres juridiques et institutionnels ainsi que les principes fondamentaux qui encadrent le champ de la protection de l'enfance ;
- Analyser, dans toute sa complexité, une situation de protection de l'enfant, en mobilisant les ressources théoriques et méthodologiques appropriées (évaluation des facteurs de mise en danger et des facteurs de protection de l'enfant) ;
- Poser les bases d'une stratégie d'intervention cohérente et pertinente, tenant compte du contexte d'aide-contrainte, des ressources et des contraintes de l'environnement ;
- Identifier et développer les collaborations nécessaires à la mise en place du projet d'intervention ;
- Développer une posture réflexive et une pensée critique, contextualisée socialement, sur les enjeux normatifs et sociaux de l'aide et la protection de l'enfance.

**5 Contenu et formes d'enseignement \*****Contenu**

Les cours, ateliers ainsi que les interventions de professionnels et professionnelles du domaine de la protection de l'enfance s'articulent autour des principaux axes suivants : la prévention et la participation, la protection de l'enfant et le soutien à la famille, la collaboration interprofessionnelle et/ou le travail en réseau.

Seront développés et mis en lien les différents contextes institutionnels et cadres légaux d'intervention ; le dispositif de prévention primaire et secondaire ; les enjeux du signalement et l'évaluation de la mise en danger de l'enfant et de son environnement familial ; les dimensions liées à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations ; la construction du processus d'intervention dans un contexte d'aide contrainte; la mise en œuvre des actions socio-éducatives en milieu familial ou institutionnel, en travaillant quelques aspects en lien avec la thématique des loyautés ; les enjeux de collaboration avec les familles et ceux liés aux collaborations interprofessionnelles. Seront également abordés les champs de tension inhérents au champ de la protection de l'enfance, tels que protection de l'enfant et sa participation ou entre protection de l'enfant et réhabilitation des compétences parentales, ... ; et par ailleurs, des éléments de sociologie liés à la « construction sociale de la réalité » permettront de renforcer une vision de pratique professionnelle réflexive.

**Formes d'enseignement**

Ce module s'appuie sur les compétences et notions acquises lors de cours fondamentaux (en particulier F3, F5 et F6), de spécialisation (en particulier AS2, ES1, ES2 et ES3) et en formation pratique 1. Il alterne apports théoriques et mises en situation, complétées et nourries par de nombreuses interventions de professionnels et professionnelles du champ de la protection de l'enfance (judiciaire, institutionnel, services cantonaux, ...) et leurs échanges avec les étudiant-e-s. Dans toute la mesure du possible, une représentation des différents cantons romands est recherchée.

Ce module donne également l'occasion d'expérimenter de manière soutenue (7 journées) la mise en pratique d'entretiens de famille et/ou de réseaux. Un accent particulier est mis sur la méthodologie d'intervention avec une approche systémique.

Afin de favoriser une mise en pratique des concepts théoriques présentés et des enjeux abordés, un important investissement personnel est requis (exercices de mise en situation, lectures de contextes institutionnels et autres concepts en amont des cours, production de travaux personnels à réaliser pendant et en dehors des cours). La présence aux cours et une participation active sont exigées tout au long du module.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation du module sera organisée en deux parties cumulatives.

- La première est intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives (intégration des contenus sous forme, par exemple de QCM, de lectures ou production de travaux).
- La deuxième se déroule sous la forme d'une analyse de situation qui porte sur la capacité des étudiant-e-s à analyser, problématiser et proposer les bases d'un projet d'intervention. Cet examen oral, soit en bi- ou en trinôme, se déroulera soit le lundi 13 ou le mardi 14 janvier 2025 (semaine 3).

**Les modalités précises de ces évaluations ainsi que leurs échéances seront annoncées le 1<sup>er</sup> jour du module.** Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

**Pré-requis :**

- Participation régulière aux enseignements du module
- Participation à l'ensemble des cours de la partie méthodologie et réalisation des travaux exigés

Les conditions spécifiques des pré-requis seront précisées le 1<sup>er</sup> jour du module et déposées sur la plateforme Moodle.

**Modalités de répétition :****En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :**

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation le **lundi 24 mars 2025 (semaine 13)**.
- Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

#### 9 Bibliographie

La bibliographie sera déposée sur la plateforme Moodle et complétée tout au long du module.

#### 10 Enseignant-e-s

Bégert Emilie  
Bertocchi Silvie  
Blanco Aurora  
Boillat Olivier  
Brossy Joëlle  
Carrasco Kim  
Corminboeuf Georges  
de Meyer Patricia  
Delay Christophe  
Favez Michel  
Fumeaux Maradan Valérie  
Gallea Cécile  
Krafft Matthieu  
Mercolli Mauro  
Mischler Sandra  
Petit Rodolphe  
Rossier Marc  
Sallin Sarah  
Schekter Viviane  
Sigrüst Caroline  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vuille Manon

#### Responsable de module \*

DE MEYER Patricia

#### Descriptif validé le \*

5 juillet 2024

#### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Module d'approfondissement - L'accompagnement des personnes âgées : nouveau champ d'intervention du travail social</b>	<b>2024-2025</b>
---	---------------------------	---	------------------

**Code**  
T.TS.SO359.MAP757.F.24

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \***

12 ECTS

Volées :  
PT2022, EE2022, TP2020

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

**Langues(s)**  
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

Dans le cadre de ce module, et spécifiquement par rapport au travail avec les personnes âgées, ce module vise à approfondir les compétences suivantes :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action ;
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés ;
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action ;
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international ;
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés ;
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

**Objectifs :**

Les objectifs généraux de ce module sont les suivants :

- Stimuler la réflexion des étudiant-e-s sur leur posture de futurs travailleurs sociaux et travailleuses sociales, face aux besoins spécifiques des personnes âgées, en particulier en termes de soutien à la participation sociale des sénior-es.
- Donner des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit dans les quartiers ou dans les institutions.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Evaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ;
- Mobiliser un certain nombre d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ;
- Appréhender les interventions sociales et leurs acteurs et les politiques publiques dans le domaine de la vieillesse.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Vieillesse et vieillissement sous l'angle sociologique et du travail social ; connaissance des différentes institutions et administrations en charge de la vieillesse ; spécificités du travail social avec les personnes âgées ; outils et postures d'intervention avec les personnes âgées.

Ce module doit offrir l'occasion d'échanges avec des professionnel-le-s et des personnes âgées, et amener à une réflexion sur le métier de travailleur social et travailleuse sociale face à ce public.

L'enseignement est structuré autour de cours (donnés tant par des intervenant-e-s internes à l'école qu'externes), d'interventions de professionnel-le-s, de lectures, de rencontres avec les publics concernés, ainsi que sur l'analyse d'interventions professionnelles.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation prendra la forme d'un contrôle continu avec deux étapes dans le cours du semestre :

1. Une préparation/animation, en groupe, d'une rencontre avec des personnes âgées ;
2. Une analyse, en groupe, des dispositifs proposés et des usages qui en sont faits par les senior-es qui conduira à la rédaction d'un travail écrit à rendre pour le **mardi 17 décembre 2024 (semaine 51)** et à une présentation orale le **mardi 14 janvier 2025 (semaine 3)**.

Seuls le rapport écrit et la présentation orale feront l'objet d'une notation.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit effectuer un travail écrit individuel sur la base d'une question transmise par les enseignant-e-s, à remettre le **vendredi 14 mars 2025** (semaine 11) au plus tard.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

En cas d'usage d'IA dans la réalisation du travail final demandé dans le cadre de ce module, cet usage devra être judicieux, critique et raisonné et annoncé explicitement. La pertinence de la production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

- Caradec V., Mallon, I. et Hummel, C. (2014). *Vieillesse et vieillissements : regards sociologiques*. PUR.
- Höpflinger, F., Hugentobler, V. et Spini, D. (Eds) (2019). *Habitat et vieillissement. Réalités et enjeux de la diversité*. Seismo. Hugentobler, V. et Dallera, C. (2017). Tous égaux face à la relation d'aide et de soins à domicile ? Derrière la vitrine du libre-choix. In N. Burnay & C. Hummel (Eds), *Vieillesse et classes sociales* (pp. 193-220). Peter Lang.
- Hugentobler, V. (2011). Des "vieux" ni pauvres, ni malades ? *Actualité Sociale*, 34, 13-14.
- Lambelet, A. (2022). Le défi de l'accompagnement des personnes âgées en institution. HETSLS « Les outils.
- Lambelet, A. (2014). *Des âgés en AG*. Antipodes, coll. "Le livre politique - CRAPUL".
- Raymond, E. et Grenier, A. (2016). La participation sociale des aînés ayant des incapacités : un photoroman pour passer de la marge à l'inclusion. *Service social*, 62 (2), 131-149.
- Van der Linden, M. et Juillerat Van der Linden, A.-C. (2014). *Penser autrement le vieillissement*. Mardaga.

Titre des recherches :

- Hugentobler V. (2021-2025). Les référentes sociales en habitats intermédiaires. Nouvelles figures professionnelles dans l'accompagnement des personnes âgées (7323) Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I)
- Lambelet, A. et Malbois, F. (2022-2025). Enquêter sur le sens caché des conduites. Une ethnographie de la connaissance ordinaire de la démence dans les institutions de soin de longue durée (7404) . Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), division Sciences humaines et sociales (division I)

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Chenaux Mesnier Muriel  
Hugentobler Valérie  
Ischer Melissa  
Jetzer Anne  
Lambelet Alexandre  
Longchamp Céline  
Margot Cattin Isabel  
Matos Queirós Alcina  
Oberson Bertrand  
Roulet Schwab Delphine  
Sans enseignant  
Simoes Tania  
Thévenaz Margaux  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5

**Responsable de module \***

HUGENTOBLER Valérie et LAMBELET Alexandre

**Descriptif validé le \***

5 juillet 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement - Variations de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social** 2024-2025

**Code**  
T.TS.SO359.MAP758.F.24

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**Langues(s)**  
 français

12 ECTS

Volées :  
PT 2022, EE 2022 et TP 2020

Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétence

2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

Objectifs :

Au terme du module, l'étudiant-e sera capable :

- D'expliciter l'importance de la réflexivité dans le quotidien des le-s professionnel-le-s.
- D'interpréter un récit d'engagement concret dans le travail (entretien avec un-e professionnel-le), avec notamment les notions de statut-fonction-rôle et le concept des 4 dimensions de l'activité (Clot, 2006 et 2008).
- D'appliquer les éléments de méthodologie de médiation à une situation personnelle problématique d'engagement.
- De décomposer un récit d'engagement personnel en parties significatives, d'identifier les rapports entre ces parties, et d'en dévoiler les rapports sous-jacents.
- De produire une compréhension structurée et personnelle de son propre engagement.

L'étudiant-e sera capable d'évaluer la relation qui existe entre engagement, mission et contexte, à travers l'acquisition et l'usage de connaissances théoriques et méthodologiques, et à travers leur application à des situations concrètes. Cette évaluation de l'engagement sera étroitement liée à la compréhension des problématiques à l'oeuvre dans le champ professionnel.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Comment se créent les équilibres (plaisir au travail) et les déséquilibres (souffrance au travail) dans l'activité professionnelle ? Cette question est abordée dans ce module à travers la notion d'engagement, comprise comme la part de nous-mêmes mise dans l'accomplissement de notre travail, afin d'assumer les valeurs que nous avons choisies et de donner un sens à notre existence.

Comment s'articulent alors l'engagement personnel et l'engagement professionnel ? Comment les distinguer ? Comment ces deux types d'engagement se constituent-ils simultanément, évoluent-ils et se modifient-ils l'un en lien avec l'autre ?

L'engagement est le résultat de la relation qu'un individu particulier entretient avec un contexte spécifique. Quels sont les ressorts d'une relation « heureuse » ou « malheureuse » avec son contexte de travail (collègues, hiérarchie, usagers-ères, mission, règlements, etc.) ? Comprendre les dynamiques à l'œuvre est la condition pour intervenir sur ces dynamiques.

Les professionnel·les travaillent par ailleurs en forte proximité avec les personnes accompagnées et sont personnellement touché·es par les situations de vie rencontrées : la relation humaine au cœur du travail social mobilise les professionnel·les dans leur subjectivité et leur sphère personnelle. Ces éléments contextuels et émotionnels créent un engagement personnel qui est plus ou moins volontaire, plus ou moins maîtrisé, et qui peut se confondre aux risques et périls du travailleur ou de la travailleuse sociale avec son engagement professionnel.

Ce module problématise la façon dont les sphères professionnelles et personnelles se conjuguent et se font écho chez les travailleuses et travailleurs sociaux. Le module explore les différents modes d'engagement en fonction des contextes, des ressources, des histoires et des intérêts personnels. Il étudie les ressorts qui sous-tendent l'engagement et la façon dont les sphères professionnelle et personnelle se croisent et se mêlent. Schématiquement, l'objectif est de comprendre l'impact de l'histoire personnelle sur la pratique professionnelle, l'impact de la pratique professionnelle sur l'histoire personnelle, et les dynamiques variées que cette rencontre provoque.

Les étudiant·es seront préparé·es à mener en duos des entretiens avec des professionnel·les au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre engagement personnel et professionnel et son évolution. Le suivi et l'analyse de ces entretiens en ateliers préparera le travail d'évaluation du module. Les étudiant·es pourront ainsi se familiariser avec cette dimension subtile de l'activité, l'engagement, qui évolue et varie tout au long d'une carrière professionnelle. Ils et elles pourront mieux anticiper les enjeux et les dynamiques, en se basant sur les expériences des professionnel·les interviewé·es et en réfléchissant à leurs propres postures. Le principal enjeu de ce module se situe ainsi dans le développement d'une compétence à la réflexivité.

Les étudiant·es participeront parallèlement à des ateliers encadrés qui permettront de réfléchir à la gestion de l'équilibre ou du déséquilibre entre engagement professionnel et engagement personnel. Ces ateliers seront construits à partir de la méthodologie de la médiation, utilisée ici comme méthode de gestion de « conflit » entre une personne et son environnement professionnel. Les travaux du séminaire porteront sur une situation personnelle à analyser à partir de son récit. Les étudiant·es devront ensuite produire une conception de leur propre modèle d'engagement. C'est une condition de réussite du module de réaliser ce travail, mais celui-ci ne fera pas l'objet d'évaluation.

Des interventions diverses sous forme de conférences ou de témoignages parsèmeront le module et permettront aux étudiant·es d'échanger avec des professionnel·les de divers horizons sur la question de l'engagement personnel et professionnel.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \*****Actes d'évaluation faisant l'objet d'une note :**

- Présentation orale (en duo) de l'analyse de l'entretien le **lundi 14 janvier 2025 (semaine 03)**
- Rapport final écrit (en duo) de l'analyse de l'entretien à remettre au plus tard le **mercredi 29 janvier 2025 (semaine 05)**

**Actes d'évaluations obligatoires, mais ne faisant pas l'objet d'une note :**

- Participation active à tous les enseignements du module.
- Réalisation (en duo) de 2 entretiens avec un·e professionnel·le.
- Production de son propre modèle d'engagement.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit la restitution d'un travail écrit individuel pour le **lundi 24 mars 2025 (semaine 13)**.
- Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

5 juillet 2024

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**Domaine HES-SO** Travail social

**Filière** Travail social

#### 8 **Remarques**

Les modalités pédagogiques offrent un accompagnement continu, dès le début et jusqu'au terme du module, de tous les éléments nécessaires à la réussite du module. C'est donc l'engagement global dans tous les actes du module qui amène à sa validation.

Pour le rapport final écrit faisant l'objet d'évaluation, les étudiant-es peuvent utiliser des outils d'IA à fin de :

- Corrections (orthographiques)
- Reformulations (syntaxe)
- Explications (concepts)
- Inspirations (idées)
- Citations (copier-coller)

Cette utilisation doit obligatoirement être annoncée dans le texte.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

#### 9 **Bibliographie**

- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.

- Clot, Y. (2006). *La fonction psychologique du travail*. Presses universitaires de France.

La bibliographie sera mise à disposition en début de module.

#### 10 **Enseignant-e-s**

Dayer Caroline  
Descloux Romain  
Frund Robert  
Knobel Jean-Marc  
Kuehni Morgane  
Magalhães de Almeida António  
Martin Neil Christopher  
Molo Claudio  
Rausis Valérie  
Rullac Stéphane  
Vacataire1

#### **Responsable de module \***

FRUND Robert

#### **Descriptif validé le \***

15 juin 2023

#### **Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module d'approfondissement - Migration et travail social** **2024-2025**

<b>Code</b> T.TS.SO359.MAP759.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

<b>Crédits ECTS *</b> <b>12 ECTS</b>	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---	---

Volées :  
PT 2022, EE 2022 et TP 2020Semaines 39 à 49  
Lundi et mardi**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis****4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs :

- Prendre connaissance des méthodologies appropriées au travail avec les populations migrantes dans différentes institutions.
- Expérimenter le développement et la mise en place d'une activité artistique ayant pour but de réduire la discrimination envers la population migrante.
- Faire une exposition de l'activité artistique développé dans le cadre du MAP à la fin du module.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le MAP est organisé autour de journées thématiques portant sur la migration internationale, les politiques sociales en lien avec la migration, la migration et le marché du travail, la migration et l'intégration, et finalement une thématique suggérée par les étudiant-e-s du module. Des séances seront encore dédiées à la méthodologie (l'éthique de recherche, l'éthique du travail social, la récolte de données comme l'observation, l'entretien, etc.).

Des activités pratiques seront proposées en parallèle : des journées d'observation dans des institutions, ainsi que des séances dédiées à un projet artistique.

Le projet artistique conjuguera recherche et activités artistiques dans le but de combattre la discrimination de la population migrante. Ce travail pourra être réalisé en individuel ou en groupe en fonction du projet et de la taille du groupe.

Les modalités pédagogiques suivantes seront mobilisées :

1. Des séances collectives, menées par des enseignant-e-s et des intervenant-e-s externes, pour transmettre des contenus théoriques portant sur les axes thématiques du module, et ainsi acquérir des concepts de base et se familiariser avec les méthodes de collecte de données.
2. Des séances de travail encadré pour la préparation du guide d'observation et du guide d'entretien, et la préparation des journées dans les institutions.
3. Des classes inversées dans lesquelles les étudiant-e-s s'appuieront sur leurs observations et entretiens effectués dans les institutions pour ensuite présenter leurs découvertes en classe et nourrir les échanges et la discussion, avec pour objectif de passer des observations empiriques aux concepts.
4. Des séances de travail encadré pour la préparation et la mise en place d'une activité artistique sur la thématique migration et travail social.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Le travail de validation se compose de trois éléments :

1. Une auto-évaluation, au moyen d'une grille préétablie, de la participation et de l'investissement pour la préparation individuelle de l'activité artistique. Cette activité sera évaluée comme acquis / non acquis (2 points). Le délai pour l'envoi de l'autoévaluation est le **vendredi 13 décembre 2024 (semaine 50)**.
2. La rédaction d'un rapport individuel et lié partiellement à la présentation (4 points). Le rapport doit être soumis le **mardi 17 décembre 2024 (semaine 51)**.
3. Présentation orale en groupe pendant la session d'examen qui aura lieu soit le **lundi 20 janvier 2025 (semaine 4)**. Cette activité sera évaluée au moyen d'une grille critériée (par la responsable du module) (4 points).

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- a) Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit se présenter à une nouvelle épreuve orale le **mardi 25 mars 2025 (semaine 13)** en individuel.
- b) Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

9 **Bibliographie**

Béday-Hauser, P. & Bolzman, C. (2004). Contradictions et paradoxes dans le travail social avec les migrants. In O. Amiguet et C. R. Julier. *Les enjeux contradictions dans le travail social*. (pp. 27-55). Erès.

Bertrand, A.-L. (2020). *Dans la jungle des permis de séjour. Parcours administratifs et intégration professionnelle des réfugiés en Suisse*. Seismo.

Bouquet, B. & Jaeger, M.. (2011). Tensions entre mise en œuvre des politiques migratoires et questions éthiques du travail social. *Hommes et migrations*. 1290, 10-21.

Eckmann, M. & Eser D. (2002). *Pédagogie de l'antracisme*. Éditions IES.

Piguet, E. (2017). *L'immigration en Suisse - soixante ans d'entrouverture* (4e édition). Presses polytechniques romandes – Collection « Le Savoir Suisse ».

10 **Enseignant-e-s**

Baroncini Nicolas  
Bigler Anne-Rebecca  
Bolzman Claudio  
Carbajal Myrian  
Ciobanu Oana  
de Coulon Giada  
De Iudicibus Guadalupe  
Delay Christophe  
Gentile Pierre  
Hadzikadunic Elma  
Isofa Nkanga Bokembya Claude  
Konan N'Dri Paul  
Magalhães de Almeida António  
Mayerat Sophie  
Mercolli Mauro  
Niragire Nirere Doris  
Pelizzari Alessandro  
Pont Aurélie  
Racine Manon  
Reckinger Gilles  
Sans enseignant  
Schæeren Lucie  
Vacataire5  
Vacataire6  
Vacataire7

**Responsable de module \***

CIOBANU Oana

**Descriptif validé le \***

6 septembre 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle